



N° ANFR : 02A0250002

N° : 166 du 23.02.2018

Ministère de la Transition écologique et solidaire



### SERVITUDES RADIOELECTRIQUES CONTRE LES OBSTACLES

**CENTRE : radar La Punta**

ECHELLE : 1/25000 ème

#### REMARQUE

L'environnement est pris en l'état, au jour de l'établissement de ces servitudes, sans qu'aucune mise en conformité des obstacles existants ne soit envisagée

#### LEGENDE

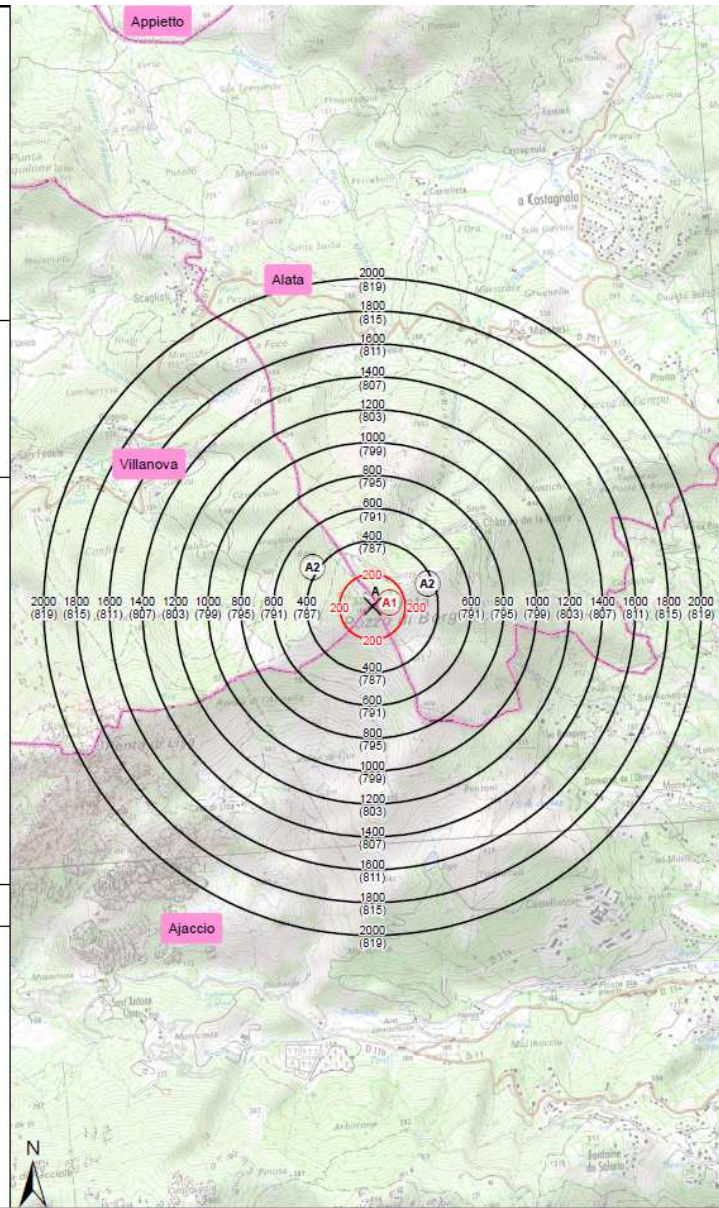
- Point de référence
- Zone primaire
- Zone secondaire
- Secteur de dégagement
- Limites d'égales contraintes
- Zone de servitude particulière définie dans le mémoire explicatif
- Niveau Départemental
- Niveau Communal
- Distance par rapport au point de référence en mètre  
Altitude NGF maximale constructible en mètre

#### PLAN ANNEXE AU DECRET DU

Service Compétent pour fournir tous les renseignements :  
Préfecture de Corse-du-Sud  
Palais Lantivy  
Cours Napoléon  
20188 AJACCIO Cedex 1  
**mode de consultation**  
**A consulter chaque fois qu'une construction est envisagée dans les zones frappées de servitude**

#### COMMUNES SOUS SERVITUDES

2A - CORSE-DU-SUD :  
2A004 - Ajaccio  
2A006 - Alata  
2A351 - Villanova



Point	Equipement	Cote sol (NGF) (en mètres)	Coordonnées géographiques (Latitude, Longitude)
A	RADAR METEO	778	(41° 57' 11.00" N, 008° 42' 01.00" E)